



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 janvier 2026

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Mélanie FISCHER, Richard HAESSIG, Cornelia ROTT, Lydie LUTZ, Vincent FRISON, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Jean-Marc STOLTZ, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, Chantal HUMMEL, Francis WOEHL, Bruno ROTT, Christian ROTT, Marlyse STAUB et David GIROLT.

Absents excusés : Michel LINGER (donne pouvoir à Cornelia ROTT),

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 18

OBJET : 3. FINANCES

3.2 MISE EN PLACE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

L'article 205 pour la loi de finance 2024 prévoit la généralisation du Compte Financier Unique (CFU) à partir de l'exercice 2024 et au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026.

Deux pré-requis doivent être validés pour pouvoir mettre en œuvre le CFU :

- Avoir adopté le référentiel 57 pour les budgets administratifs ;
- Avoir dématérialisé les documents budgétaires.

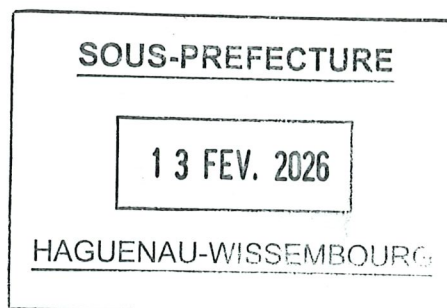
Par une délibération en date du 27 octobre 2022, la commune de SEEBACH a adopté par anticipation la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée, à compter du 1^{er} janvier 2023. Par une délibération en date du 25 janvier 2024, la commune de SEEBACH a également décidé la mise en place du dispositif permettant la dématérialisation et le transfert des éléments budgétaires qui sera opérationnel en 2026.

La commune de SEEBACH remplissant les conditions précitées, elle souhaite mettre en œuvre le CFU pour l'exercice 2026.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération, à l'unanimité,



- **DECIDE** la mise en place du CFU à compter de l'exercice 2026,
- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme

Le Maire

Michel LOM



La secrétaire de séance

Mélanie FISCHER



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

